

Liberia
2012



Liberia

- En 2011, le Liberia a continué son expansion économique d'après-guerre, reprenant pour la première fois ses exportations de minerai de fer depuis le conflit. La croissance devrait perdurer en 2012 et 2013, stimulée par la hausse des exportations de minerai de fer, de caoutchouc, de bois et d'huile de palme et par la poursuite de l'investissement direct étranger.
- L'État améliore actuellement l'efficacité et la transparence du secteur public en appliquant une stratégie de réforme de la gestion des finances publiques et en installant des systèmes de gestion de l'information, mais le développement et le maintien de ses capacités institutionnelles et humaines reste un défi.
- La présidente Ellen Johnson Sirleaf a été réélue pour un second mandat de six ans lors des élections ouvertes de novembre 2011, mais les troubles ayant entaché le deuxième tour ont mis en lumière la fragilité de la situation politique et sociale. En effet, les jeunes, touchés par le chômage et non qualifiés pour la plupart, attendent de tirer parti de la reprise d'après-guerre.

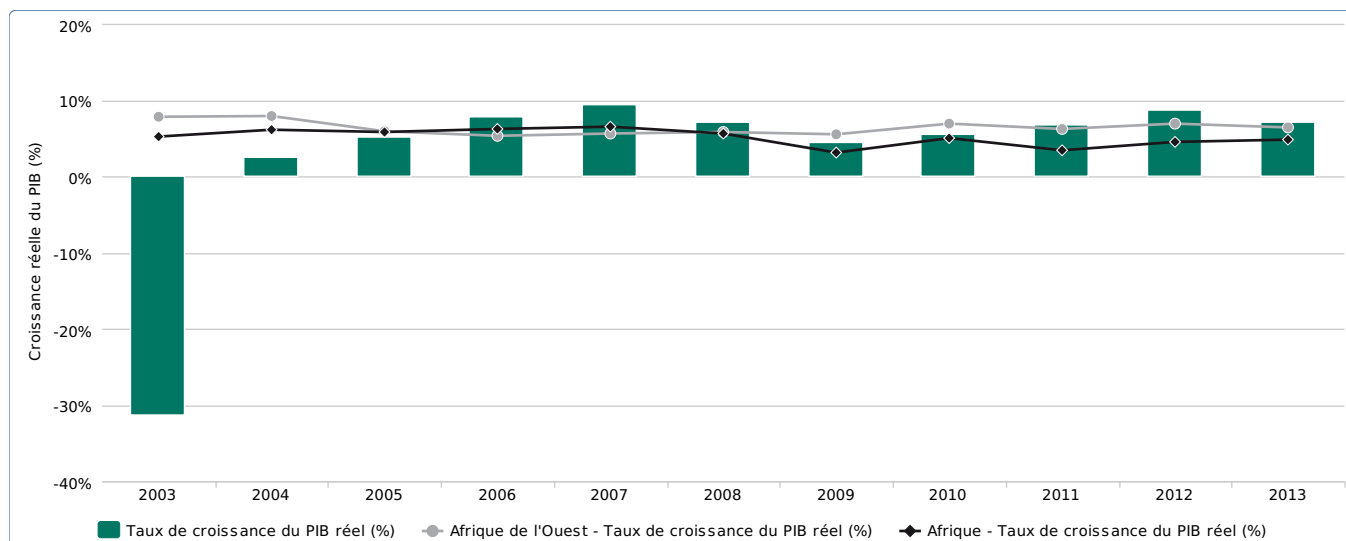
Vue d'ensemble

En 2011, l'économie du Liberia a enregistré sa huitième année consécutive de croissance d'après-guerre, avec une progression estimée de 6.9 % dans l'année. Ceci est le résultat des premières exportations de minerai de fer depuis la fin du conflit, des importantes exportations de caoutchouc et de l'accroissement de la production forestière. L'investissement direct étranger (IDE) dans la construction minière, le caoutchouc et les importations de bois ainsi que les récents investissements dans les plantations d'huile de palme vont contribuer à la croissance dans les années à venir. La progression du produit intérieur brut (PIB) devrait atteindre 8.8 % en 2012 grâce à la première année complète d'exportation de minerai de fer, puis retomber à 7.2 % en 2013.

Le Liberia passe d'une phase de reconstruction post-conflit à une période de croissance à moyen terme et de réduction de la pauvreté. Il prépare sa deuxième stratégie de croissance et de développement à moyen terme pour 2012-17, en adéquation avec une stratégie à long terme prévoyant que le Liberia devienne un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2030. La croissance à long terme devrait être stimulée par l'extraction de ressources naturelles, mais, afin d'éviter une croissance dans les secteurs « fermés » telle que celle qui a contribué au conflit, le pays doit favoriser une croissance diversifiée et une création d'emplois accrue. L'État a simplifié les procédures de création d'entreprise et amélioré l'accès au crédit, mais le climat général des affaires reste difficile et le développement est freiné par la mauvaise qualité des infrastructures énergétiques et de transport, en particulier dans les zones rurales. Le pays doit augmenter la capacité générale de son réservoir de main-d'œuvre et s'efforcer de mieux faire correspondre les compétences des travailleurs avec la demande du secteur privé. Le Liberia est sensible aux facteurs externes, notamment l'augmentation brutale des cours mondiaux du minerai de fer, du caoutchouc et du riz, ainsi que la réduction potentielle de l'IDE et des contributions des donateurs.

La présidente Ellen Johnson Sirleaf a été réélue pour un second mandat de six ans après des élections à deux tours, en octobre et novembre 2011. Toutefois, le deuxième tour a été boycotté par l'opposition et son parti sera minoritaire au Parlement. Les troubles ayant entaché le deuxième scrutin ont mis en lumière la persistance de la fragilité politique et sociale ainsi que la nécessité d'instaurer un dialogue politique ouvert à tous, de renforcer la sécurité, d'améliorer la protection sociale et de créer des emplois. L'État a beau avoir amélioré son efficacité, sa transparence et sa responsabilité en réformant la gestion des finances publiques et en mettant en place des systèmes de gestion de l'information, ses capacités institutionnelles restent faibles. Si le pays a beaucoup progressé dans l'amélioration de l'alphabétisation des jeunes ainsi que dans la prévention et le traitement des maladies infectieuses, il souffre toujours d'un taux de mortalité maternelle parmi les plus élevés au monde et d'un très faible accès aux installations sanitaires, en particulier dans les zones rurales. L'enseignement public est désormais gratuit jusqu'à la neuvième année, mais sa qualité doit s'améliorer à tous les niveaux et le secteur privé doit prendre part au développement des programmes.

Figure 1 : Taux de croissance du PIB réel (Occidentale)



2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932623934>

Tableau 1 : Indicateurs macro-économiques

	2010	2011	2012	2013
Taux de croissance du PIB réel	5.5	6.9	8.8	7.2
Taux de croissance du PIB réel par habitant	1.5	3.6	6	4.8
Inflation IPC	7.5	8.5	5.6	5.7
Balance budgétaire % PIB	0.6	-0.8	-1.4	-0.8
Balance courante % PIB	-43.5	-36.6	-59.3	-63.4

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932605352>

Développements récents et perspectives

Tableau 2 : PIB par Secteur (en pourcentage du PIB)

	2006	2011
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	68.6	72
Agriculture, élevage, sylviculture et pêche	-	-
dont agriculture	-	-
Mines et extraction	0.8	1.3
dont pétrole	-	-
Industries manufacturières	6.7	6.7
Electricité, gaz et eau	0	0
Electricité, eau et assainissement	-	-
Construction	3.1	3.1
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	11.8	6
dont hôtels et restaurants	-	-
Transports, entreposages et communications	6.3	6.4
Transport et stockage, information et communication	-	-
Finance, immobilier et services aux entreprises	0	0
Intermédiation financière, services immobiliers, services aux entreprises et autres services	-	-
Services des administrations publiques	2.8	4.5
Administration publique et défense, sécurité sociale, éducation, santé et travaux sociaux	-	-
Administration publique, éducation, santé	-	-
Administration publique, éducation, santé et autres services sociaux et personnels	-	-
Autres services communautaires, sociaux et personnels	-	-
Autres services	0	0
Produit intérieur brut aux prix de base / au coût des facteurs	100	100
Vente en gros et de détail, hôtels et restaurants	-	-

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932625910>

En 2011, le Liberia a connu sa huitième année consécutive de croissance économique d'après-guerre, soutenue par la reprise des exportations de minerai de fer, l'accroissement des exportations de caoutchouc dû à l'envolée des cours internationaux et l'augmentation de la production forestière. Selon les estimations, le PIB en volume a augmenté de 6.9 % en 2011 et devrait atteindre 8.8 % en 2012, puis 7.2 % en 2013, en grande partie grâce à la première année complète d'exportation de minerai de fer en 2012 et au maintien de l'IDE. L'inflation des prix à la consommation devrait s'élever à 8.5 % en 2011, reflétant principalement la répercussion des cours internationaux des denrées alimentaires et du carburant ainsi que l'offre limitée du marché intérieur du fait de la médiocrité des infrastructures routières reliant les fermes aux marchés. En 2012 et 2013, l'inflation devrait être modérée, à 5.6 % et 5.7 % respectivement.

Le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche a représenté environ 72 % du PIB en 2011, mais ce chiffre devrait baisser au cours des prochaines années avec l'augmentation des exportations de minerai de fer. La production de caoutchouc a été soutenue par des cours internationaux élevés l'année dernière et l'exploitation forestière est montée en flèche en 2011 en raison de l'arrivée de nouvelles entreprises sur ce marché. L'ouverture d'un nouveau port à Greenville après 2012 sera bénéfique aux exportations de bois. Les récents investissements étrangers de Golden Veroleum et Sime Darby dans le secteur de l'huile de palme devraient progressivement accroître la production après 2012. La production de caoutchouc, de bois, d'huile de palme et de denrées alimentaires sera le principal moteur de la croissance à moyen terme.

Au cours des prochaines années, le secteur industriel va beaucoup progresser grâce à l'exploitation accrue des mines de fer. Le secteur de l'exploitation minière et de l'orpaillage devrait se développer et représenter plus de 20 % du PIB en 2015, contre 1 % du PIB en 2011. Les exportations de minerai de fer provenant de la mine Yekepa exploitée par Arcelor Mittal ont commencé en septembre 2011 et la société prévoit d'expédier 4 millions de tonnes chaque année. Les autorités attendent beaucoup de l'exploitation du minerai de fer et ont signé un cinquième contrat de concession en août 2011 concernant un investissement dans son ensemble occidental. Chevron, Anadarko et Tullow se sont lancées dans l'exploration pétrolière en mer et d'autres grandes sociétés internationales s'y intéressent, mais aucune production n'est envisagée avant la fin de la décennie. Le secteur manufacturier va rester marginal, à environ 7 % du PIB en 2011, en raison d'une capacité de production limitée, d'un réseau électrique public insuffisant, d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et du coût élevé des biens de production. Dans ce secteur, on produit surtout des boissons, du ciment et des biens de consommation.

Les services ont représenté environ 20 % du PIB en 2011. Ce secteur est dominé par les services publics, le commerce de gros et de détail, l'immobilier, l'hôtellerie-restauration, le transport et les communications ainsi que le bâtiment et les travaux publics (BTP). Il est en grande partie soutenu par la communauté d'expatriés, dont la Mission des Nations unies au Liberia (MINUL). Sa progression devrait rester stable en 2012.

La croissance est toujours freinée par la médiocrité des infrastructures, notamment le manque de routes revêtues, les infrastructures portuaires inadaptées et le coût de l'électricité, qui est trois fois plus élevé que la moyenne de l'Afrique de l'Ouest. Cela a des répercussions sur la répartition des retombées de la croissance, puisque les industries à forte intensité de main-d'œuvre, telles que l'exploitation forestière, sont plus tributaires des infrastructures routières et portuaires. La croissance diversifiée est également bridée par un socle de compétences très limité, le taux d'alphabétisation global s'élevant à 57 %. Pendant la guerre, beaucoup d'établissements éducatifs étaient fermés, une grande partie du secteur privé formel était perturbé et la plupart de la main-d'œuvre qualifiée avait émigré. La génération qui a vécu la guerre pouvait difficilement développer ses compétences productives et cette situation est maintenant exacerbée par le manque de formation offerte par le secteur informel.

L'économie est fortement tributaire des chocs internationaux. Elle est sensible aux fluctuations du cours des matières premières, notamment pour ses exportations de fer et de caoutchouc. Une grande partie du minerai de fer étant pauvre, le secteur minier n'est rentable que lorsque les prix sont élevés. Par ailleurs, le pays importe la majeure partie de son riz, le principal aliment de base, ce qui rend les conditions sociales vulnérables aux variations des cours internationaux. Le Liberia reste très exposé aux réductions de l'IDE et des aides, notamment une diminution des forces de maintien de la paix des Nations unies qui pourrait résulter des mesures d'austérité prises dans les économies avancées. Le pays va finalement remplacer un programme axé sur les donateurs par des recettes minières, ce qui permettra de mettre à l'épreuve son important travail d'amélioration de la gouvernance économique.

L'État prépare une stratégie de croissance et de développement à moyen terme pour 2012-17, laquelle succèdera à sa première stratégie de réduction de la pauvreté, de 2008 à 2011. Ce nouveau plan sur cinq ans est lié à une vision nationale, *Liberia Rising 2030*, qui prévoit que le Liberia devienne un pays à revenu intermédiaire à l'horizon 2030. Le principal moteur de la croissance devrait rester l'investissement étranger dans le minerai de fer, le caoutchouc, l'huile de palme et le bois, mais les autorités reconnaissent que les retombées de l'industrie minière doivent bénéficier à la population tout entière et conduire à la création d'emplois. Pour ce faire, le Liberia prévoit d'investir dans les infrastructures et de remédier aux contraintes relatives au capital humain, à l'accès au financement et à la coordination des politiques publiques. Pour les petites et moyennes entreprises (PME), le potentiel de prestation de services aux concessionnaires est considérable, mais sa réalisation nécessite également un investissement dans les infrastructures électriques et routières, un meilleur accès au crédit et de nouvelles améliorations dans le climat des affaires.

Politiques macroéconomiques

Politique budgétaire

Les recettes et dépenses de l'État ont considérablement augmenté depuis 2003 compte tenu de la reprise économique et du développement des services publics et de l'investissement. Les recettes publiques et les dons ont bondi à 36.9 % du PIB sur l'exercice 2010/11 mais devraient légèrement reculer, atteignant respectivement 34.0 % et 32.8 % du PIB en 2011/12 et 2012/13. La hausse de 2010/11 s'explique en grande partie par un prélèvement ponctuel des impôts à la source, qui a fait grimper les recettes fiscales à 26.5 %. L'État a ajusté sa politique fiscale dans le budget 2011/12 afin qu'elle soit plus en adéquation avec les partenaires régionaux et les pratiques internationales de référence. Ces changements vont légèrement faire baisser les recettes fiscales, puisque la réduction des taux d'imposition sur le revenu et les bénéfiques et l'abaissement des droits de douane ne seront pas compensés par la hausse des taxes sur les ventes de certains services. La politique budgétaire continue de dépendre des dons, lesquels devraient représenter plus de 10 % des recettes publiques jusqu'en 2013.

Les dépenses de l'État ont augmenté, passant de 30.2 % du PIB en 2009/10 à 37.7 % du PIB en 2010/11. Cette augmentation est due à la forte progression des dépenses courantes (de 26.8 % à 30.5 % du PIB) et à l'explosion des dépenses en capital (de 3.4 % à 7.2 % du PIB). Le budget 2011/12 augmente les dépenses conformément à la stratégie de réduction de la pauvreté, avec une part de 14 % allouée à l'enseignement, 10 % à la santé et 8 % à l'investissement dans les infrastructures électriques, portuaires et routières. Les dépenses devraient représenter 35.3 % du PIB puis reculer à 33.6 % sur l'exercice 2012/13.

Après avoir surmonté les contraintes de capacité liées à la mise en œuvre de ses projets d'investissement sur l'exercice 2010/11, l'État prévoit de concentrer ses dépenses en capital sur un petit nombre de projets de grande ampleur afin d'accélérer leur mise en œuvre en 2011/12. Le gouvernement a également préparé un budget conditionnel tenant compte d'éventuelles recettes supplémentaires provenant des concessions et des entreprises publiques. Le budget 2011/12 a été élaboré conformément à un cadre budgétaire analytique et un cadre des dépenses à moyen terme sera mis en œuvre pour le budget 2012/13. Cela garantira la viabilité budgétaire du pays compte tenu de sa très forte exposition aux chocs internationaux.

En dépit de la hausse des dépenses, les budgets ont été globalement équilibrés. L'exercice 2010/11 s'est achevé avec un léger déficit de 0.8 % du PIB, financé par un tirage sur les dépôts de l'État. Ce déficit devrait légèrement augmenter en 2011/12, à 1.4 % du PIB, compensé par un tirage sur les dépôts de l'État et un financement concessionnel des donneurs, avant de redescendre à 0.8 % du PIB en 2012/13.

Tableau 3 : Opérations financières de l'Etat (en pourcentage du PIB)

	2003	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Recettes totales (avec dons)	10.1	19.1	22.1	26	27.1	30.8	36.9	34.6	33.9
Recettes fiscales	9.1	18.1	20.8	21.2	21.9	22.2	26.5	23.2	22.6
Recettes pétrolières	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dons	0.6	0.2	0.2	0.8	2.7	1.4	4	4.9	4.9
Dépenses totales (et prêts nets) (a)	9.5	16.4	18.3	24.8	28.7	30.2	37.7	36.1	34.9
Dépenses courantes	5.2	15.0	15.8	21.8	24.8	26.8	30.5	28.1	28.2
Sans les intérêts	3.9	14.7	15.7	20.8	24	26.3	30.1	27.8	27.9
Salaires	2.4	7.3	6	8.5	10.6	12.2	13.7	12.9	13.3
Intérêts	1.3	0.3	0.1	0.9	0.9	0.4	0.4	0.4	0.3
Solde primaire	1.8	3.0	3.9	2.2	-0.7	1.1	-0.4	-1	-0.5
Solde global	0.6	2.7	3.8	1.2	-1.6	0.6	-0.8	-1.4	-0.8

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932626898>

Politique monétaire

La politique de la Banque centrale du Liberia (CBL) est de maintenir la stabilité globale du taux de change afin de limiter l'inflation. L'adjudication hebdomadaire des devises a maintenu le taux de change à un niveau relativement bas depuis 2010, entre 68 et 74 dollars libériens (LDR) pour un dollar américain (USD). Les réserves de change nettes ont atteint 323 millions USD fin décembre 2011, contre 288 millions USD à la fin de l'année 2010, principalement en raison de l'augmentation des avoirs en droits de tirage spéciaux dans le cadre du programme de facilité de crédit étendue du Fonds monétaire international (FMI).

Un haut niveau de dollarisation limite le rôle de la politique monétaire. Afin d'accroître ses outils de gestion des liquidités, la CBL a achevé le cadre opérationnel d'émission de bons du Trésor en monnaie locale et pourrait également émettre des bons de banque centrale. En outre, la CBL s'est efforcée d'augmenter l'intermédiation financière, ce qui a contribué à une forte progression des prêts. Le crédit au secteur privé a augmenté de 28 % entre décembre 2010 et novembre 2011. À partir de novembre 2011, 41 % des prêts des banques commerciales ont été accordés au secteur du commerce et de l'hôtellerie-restauration et 35 % à « l'autre » secteur, celui des particuliers et des prestataires de services. Le secteur du BTP et celui du transport, du stockage et des communications ont chacun représenté 9 % des prêts. Les prêts non performants sont restés élevés, mais ont reculé de 25.1 % en 2010 à 20.8 % en 2011.

La masse monétaire a augmenté de 21 % entre décembre 2010 et novembre 2011, stimulée par une augmentation des dépôts à vue et de la circulation fiduciaire hors banques. La forte dollarisation s'est poursuivie, la part du dollar américain dans la masse monétaire étant stable à 73 % en novembre 2011.

L'inflation des prix à la consommation a augmenté, passant d'un taux annuel moyen de 7.5 % en 2010 à 8.5 % en décembre 2011. Le prix des denrées alimentaires importées a atteint une moyenne de 8.2 % en 2011, tandis que l'inflation des denrées alimentaires nationales est passée de 6.2 % en 2010 à 17.0 % en 2011 à cause du mauvais état des routes. L'inflation a également progressé dans le transport, de 4.7 % en 2010 à 18.2 % en décembre 2011, du fait de l'augmentation des prix des produits pétroliers. L'inflation devrait être modérée en 2012 et 2013, à 5.6 % et 5.7 % respectivement.

La moyenne des taux prêteurs a baissé, de 14.4 % au 3^e trimestre 2010 à 13.8 % au 3^e trimestre 2011. Sur la même période, le taux d'intérêt moyen des prêts personnels a légèrement augmenté, de 14.42 % à 14.44 %, et celui des prêts immobiliers est passé de 14.28 % à 15.00 %. Le taux d'intérêt moyen des dépôts à terme a légèrement régressé entre les troisièmes trimestres 2010 et 2011, passant de 2.9 % à 2.7 %.

Coopération économique, intégration régionale et commerce

Le début des exportations de minerai de fer en septembre 2011 et l'augmentation progressive de la production de bois et d'huile de palme va faire grimper les exportations du Liberia en 2012 et 2013, ce qui lui permettra de se diversifier et de ne plus seulement compter sur les exportations de caoutchouc, comme c'était le cas récemment. Les importations financées à l'étranger, liées à la construction de mines et aux services pour la MINUL, vont accentuer le déficit des comptes courants, qui devrait s'élever à 36.6 % du PIB en 2011 et atteindre 59.3 % en 2012, puis 63.4 % en 2013.

L'IDE lié aux concessions a déjà considérablement augmenté ces dernières années, passant de 153 millions USD en 2009 à 431 millions en 2011, selon le FMI. Il devrait encore progresser, atteignant 821 millions USD en 2012 et 903 millions USD en 2013. Selon les prévisions des autorités, le total de l'aide au développement, dont la MINUL, devrait s'élever à 1 035 millions sur l'exercice 2011/12, puis reculer à 923 millions USD en 2012/13.

Le Liberia a déposé une demande d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2007, a finalisé l'aide-mémoire sur son régime de commerce extérieur en juillet 2011 et espère conclure le processus d'admission en 2012. L'État adopte le tarif extérieur commun de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) par phases, avec une baisse des tarifs douaniers en 2012 et une augmentation prévue pour les années suivantes. Actuellement, les droits de douane représentent environ 40 % des recettes fiscales du Liberia. Le pays a accéléré ses échanges transfrontaliers en instaurant la soumission en ligne des formulaires de douane et en renforçant les inspections fondées sur les risques, ce qui a permis de réduire en 2011 les délais d'exportation à 15 jours et les délais d'importation à 14 jours. Toutefois, le nombre de documents nécessaires aux échanges est plus élevé que la moyenne de l'Afrique subsaharienne et le pays se classe en 116^e position sur 183 pays dans le rapport *Doing Business* de 2012 concernant le commerce transfrontalier. Le Liberia était l'un des deux pays de la zone monétaire de l'Afrique de l'Ouest à répondre aux critères de convergence macroéconomique au premier semestre 2011.

Tableau 4 : Comptes courants (en pourcentage du PIB)

	2003	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Balance commerciale	-4.7	-54.9	-39.3	-53.4	-47.8	-46.4	-48.8	-51	-42.7
Exportations de biens (f.o.b.)	26.7	35.7	28.1	29.9	17.4	21.7	25.5	37.2	50.6
Importations de biens (f.o.b.)	31.4	90.6	67.4	83.3	65.2	68.1	74.3	88.2	93.3
Services	-3.4	-20.6	-122	-118.4	-84.1	-83.9	-72.4	-72.5	-62
Revenu des facteurs	-36.8	-38.0	-23.5	-18.8	-16.5	-18.4	-9.5	-15.9	-29.6
Transferts courants	20.4	61.9	153.4	133.3	110.1	105.2	94.2	80	70.9
Solde des comptes courants	-24.5	-51.6	-31.4	-57.3	-38.3	-43.5	-36.6	-59.3	-63.4

2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932627886>

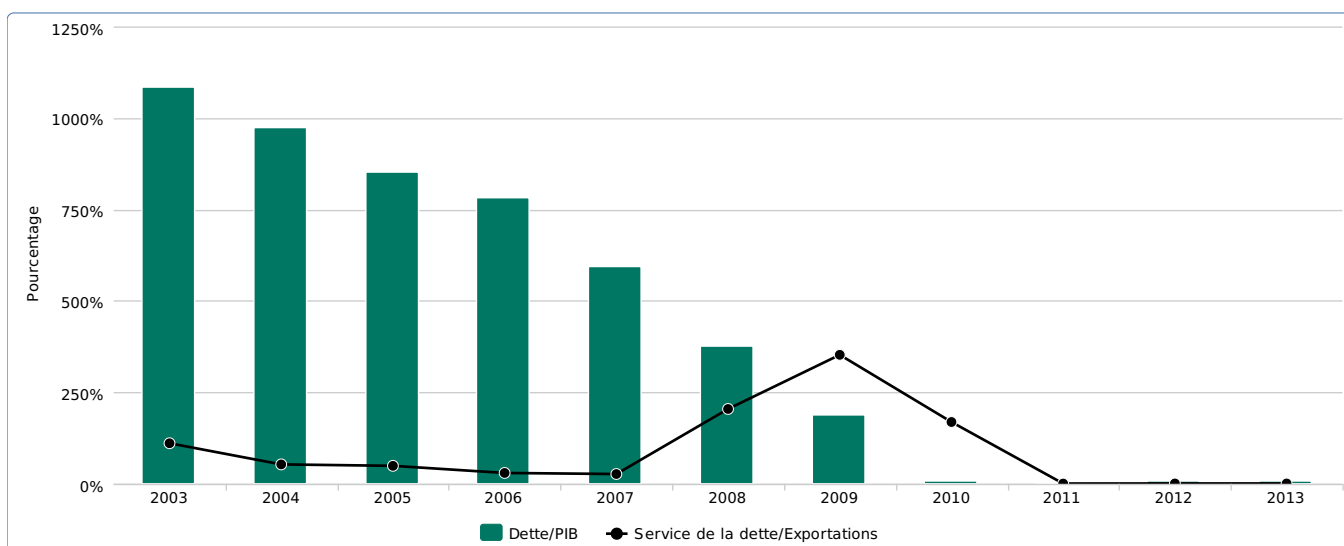
Politique de la dette

En juin 2010, le Liberia a atteint le point d'achèvement de l'Initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) et a bénéficié d'un allègement de 4.6 milliards USD de sa dette, qui représentait ainsi 10.7 % du PIB en 2011, contre 191 % en 2009. Les autorités ont beaucoup avancé dans la finalisation des accords de rééchelonnement, ne conservant qu'un seul créancier officiel. Le pays prévoit d'investir davantage dans des projets clés en faveur de la croissance, pour lesquels il va emprunter à des conditions privilégiées. Quatre projets ont été récemment approuvés par la Banque mondiale et deux autres sont en cours de négociation pour l'exercice 2012. La dette devrait légèrement augmenter, à 11.4 % du PIB en 2012 et 12.9 % en 2013.

En tenant compte de l'allègement de dette supplémentaire accordé par les créanciers du Club de Paris, les perspectives de la dette du Liberia sont stables à moyen terme. Cependant, les ratios de la dette sont sensibles à la baisse des exportations et de l'IDE ainsi qu'aux conditions financières moins favorables des nouveaux emprunts. La dette publique est vulnérable à la baisse de la croissance du PIB, avec un risque de gonflement plus rapide de la dette.

Après avoir atteint le point d'achèvement de l'Initiative PPTE, l'État a mis en place des règles budgétaires pour contrôler les emprunts, notamment la limitation de l'emprunt intérieur à 1 % du PIB, le plafonnement de l'emprunt total (intérieur et extérieur) à 3 % du PIB et le maintien de la part de l'encours total de la dette (entreprises publiques incluses) en dessous de 60 % du PIB. Le service de gestion de la dette est actuellement opérationnel, quoique ses besoins en capacité requièrent d'autres améliorations. Concernant les garanties de l'État pour les emprunts des entreprises publiques, des recommandations ont été mises en place, qui prévoient une évaluation financière au cas par cas par le Comité de gestion de la dette.

Figure 2 : Part de l'encours de la dette extérieure dans le PIB et ratio du service de la dette sur les exportations (en pourcentage)



2010 : estimations ; 2011 et années suivantes : prévisions.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932623934>

Gouvernance économique et politique

Secteur privé

Le développement du secteur privé en dehors des secteurs fermés est lourdement freiné par la médiocrité des infrastructures, notamment une faible proportion de routes revêtues (les routes non revêtues étant en grande partie impraticables pendant la saison des pluies), des installations portuaires inadaptées et le coût élevé de l'électricité (0.50 USD par kWh contre 0.15 USD dans la plupart des pays africains). Le socle de compétences du réservoir de main-d'œuvre est également médiocre, une grande partie des travailleurs les plus qualifiés ayant quitté le pays pendant la guerre et la population restante ne pouvant accéder à la scolarisation et à la formation.

Les autorités se sont efforcées d'améliorer le climat des affaires et le pays a gagné quatre places sur un an dans le classement du rapport *Doing Business* de 2012. Il se classe ainsi au 151^e rang, après avoir été reconnu comme l'un des dix principaux réformateurs internationaux en 2010. La refonte du processus de création d'entreprise a permis à Liberia de bondir de la 71^e à la 35^e place, tandis que l'amélioration de l'accès au crédit lui a permis de passer de la 139^e à la 98^e place. Néanmoins, le pays reste très mal placé sur certains indicateurs : 147^e sur la protection des investisseurs, 166^e sur l'exécution des contrats et 176^e sur le transfert de propriété. Selon la dernière étude *Enterprise Survey* de 2009, la corruption, le crime, le coût de l'électricité et l'accès au financement sont les principaux obstacles à l'investissement.

Les réformes portant sur les incitations à l'investissement et sur le code commercial et les tribunaux de commerce, ainsi que les changements apportés au Code des impôts en 2010 vont favoriser le développement du secteur privé et offrir une plus grande sécurité dans les transactions commerciales. Le nouveau Code des impôts prévoit des incitations fiscales pour les investissements en dehors de Monrovia et réduit le taux maximal de l'impôt sur les sociétés de 35 % à 25 %.

Secteur financier

Dans le secteur financier, des réformes ont été mises en place pour améliorer la stabilité du secteur et augmenter l'accès au crédit et aux services financiers, dont la microfinance. Le système bancaire jouit d'un bon niveau de liquidité et de capitalisation et le crédit a fortement progressé ces trois dernières années. Les prêts non performants ont décliné en 2011, mais restent supérieurs aux années précédentes et élevés pour la région. Pour remédier à cela, la CBL a intensifié le cycle d'examen ciblé du crédit sur site et instauré une surveillance plus rigoureuse hors site. Elle aide également les banques commerciales à renforcer leurs principes internes de gestion des risques et leur a demandé d'adopter les normes internationales d'information financière (IFRS) d'ici fin 2012. La CBL a mené les efforts d'élaboration d'un nouveau code commercial et d'une loi établissant un nouveau tribunal de commerce en 2011, ce qui devrait améliorer l'exécution des contrats financiers.

La Banque centrale a lancé de nouvelles initiatives visant à développer l'intermédiation financière, y compris pour ceux n'ayant pas accès aux services bancaires, avec un projet de stimulation du crédit de 5 millions USD pour les PME en novembre 2010 et un autre projet du même montant ciblé sur l'agriculture, attendu début 2012. La CBL a également facilité le microcrédit et les services bancaires sur téléphone mobile ont été instaurés en septembre 2011. L'action de persuasion de l'État lui permet de conserver des taux prêteurs relativement bas pour les PME, même si cela nuit à la rentabilité des banques. Grâce à ces efforts, le Liberia a toutefois amélioré son classement dans le rapport *Doing Business* concernant l'accès au crédit, passant de la 139^e à la 98^e position entre 2011 et 2012.

La CBL est en train de moderniser le système de paiement et d'intensifier ses efforts de développement d'un marché financier, qui sera dominé par le lancement d'un marché de bons du Trésor ou de bons de banque centrale en 2012. Le marché des capitaux à long terme n'est pas encore développé et il n'existe aucun instrument efficace d'épargne contractuelle et d'investissement collectif, hormis l'organisme national de protection sociale. Les revenus du secteur bancaire sont concentrés sur les activités payantes et le cadre juridique et réglementaire des prêts garantis est insuffisant.

Gestion du secteur public, institutions et réformes

L'État libérien poursuit ses avancées importantes dans la réforme de la gestion du secteur public. Il a ratifié une stratégie complète de gestion des finances personnelles ainsi qu'un plan d'action en mai 2011 afin de guider la mise en œuvre de ce programme de réformes à moyen terme. L'État a réalisé des investissements considérables dans les systèmes d'information afin d'améliorer son efficacité, sa responsabilité et sa transparence. Le système intégré d'information relatif à la gestion financière (IFMIS) est entré en service au ministère des Finances en juillet 2011 et sera étendu à d'autres ministères et agences. Le système de traitement automatisé des données douanières (ASYCUDA) a été mis en place à l'aéroport international Roberts et sera étendu à 14 grands ports douaniers au cours des deux prochaines années. Enfin, le système d'administration

fiscale intégré a été lancé en avril 2011 et le système de gestion des ressources humaines a été installé.

La transparence s'est renforcée grâce à des audits externes dans les ministères, à la publication des contrats d'approvisionnement et au respect des exigences de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI). La Commission anticorruption du Liberia, fondée en 2008, a enquêté sur plus d'une douzaine de cas d'actes répréhensibles et en a renvoyé six devant le ministère de la Justice, mais jusqu'à présent un seul cas a fait l'objet de poursuites. La révision du code de l'investissement en 2010 et du code des impôts en 2011 a limité le pouvoir discrétionnaire et des études sont en cours pour vérifier le fondement réglementaire du code des impôts. Seulement 8 des 30 entreprises publiques respectent les exigences d'information financière. Dans le but d'améliorer cette conformité, les autorités ont ainsi rendu tout nouvel emprunt intérieur ou extérieur des entreprises publiques conditionnel à leur conformité.

L'indice Ibrahim de gouvernance africaine montre que le Liberia était l'un des deux pays connaissant les plus grandes améliorations entre 2006 et 2011. Le Liberia s'est classé en 91^e position dans l'indice de perception de la corruption 2011 de Transparency International, soit un léger recul par rapport à la 87^e position de l'année précédente, mais une amélioration notable par rapport à la 150^e place de 2007.

Gestion des ressources naturelles et environnement

En 2011, l'État a achevé ses négociations concernant un accord de partenariat volontaire (APV) avec l'Union européenne afin de garantir aux marchés locaux et d'exportation que le bois a été produit en toute légalité. Cet APV aidera le Liberia à améliorer la gestion de ses forêts et à mettre en place un mécanisme de contrôle indépendant pour renforcer la surveillance des activités sylvicoles.

Le Liberia a été le premier pays d'Afrique et le deuxième au monde à se conformer à l'EITI ainsi que le premier au monde à intégrer le secteur sylvicole dans ses rapports. En 2011, il a achevé son 3^e rapport de l'EITI faisant état de paiements en faveur de l'État émis par 121 entreprises minières, pétrolières, agricoles et sylvicoles entre juillet 2009 et juin 2010, contre 64 entreprises dans le 2^e rapport. Le pays s'est également appuyé sur son propre cas pour publier un rapport sur l'incitation des pays à se conformer à l'EITI.

Des réformes sont en cours pour améliorer la capacité de planification environnementale et de gestion des ressources dans les principaux ministères et agences concernés, notamment l'Agence de protection de l'environnement, l'Autorité de développement des forêts, le ministère des Terres, des Mines et de l'Énergie, le ministère des Travaux publics et l'Organisme de l'eau et de l'assainissement du Liberia. Dans l'indice Ibrahim de gouvernance africaine de 2011, le Liberia se classait en 10^e position sur 53 pays en matière de politiques environnementales, soit une amélioration notable par rapport à sa 37^e place de 2006. L'accès à l'eau et à l'assainissement s'est amélioré depuis la fin du conflit, mais les progrès ont été limités. On estime que 62 % de la population a accès à des sources d'eau protégées, mais que seulement 25 % des foyers bénéficient d'installations sanitaires.

Contexte politique

La présidente Ellen Johnson Sirleaf a été réélue pour un second mandat de six ans après avoir gagné les deux tours des élections en octobre et novembre 2011, même si son parti n'a pas remporté la majorité au Parlement. Les observateurs internationaux ont estimé que le premier tour avait été libre et équitable, contrairement au principal parti d'opposition qui a dénoncé des fraudes et boycotté le deuxième tour de novembre, qu'il allait très certainement perdre. Le taux de participation n'a été que de 38 % au scrutin du 8 novembre et Ellen Johnson Sirleaf a remporté plus de 90 % des voix. Celle-ci s'est vue décerner le prix Nobel de la paix quelques jours avant les élections, ce qui a suscité certaines critiques dans le pays, l'accusant d'être déconnectée des gens du peuple.

La jeunesse désabusée soutenant le parti d'opposition s'est confrontée à la police la veille du scrutin de novembre, faisant au moins un mort (huit selon l'opposition) et des dizaines de blessés. La situation s'est globalement apaisée depuis les élections et l'opposition a assisté à l'investiture de la présidente en janvier 2012. Il est toutefois nécessaire d'instaurer un dialogue politique plus légitime et ouvert à tous afin d'encourager la paix et la reconstruction de l'État.

La MINUL compte encore quelque 8 000 agents de maintien de la paix au Liberia et pourrait maintenir sa présence jusqu'en 2014. Les Nations unies et les États-Unis forment actuellement 4 000 agents de police et 2 000 soldats libériens, mais leur intervention lors des troubles de novembre a donné à penser qu'ils n'étaient peut-être pas encore prêts à relayer la MINUL. La sécurité va également rester au centre des préoccupations en raison du risque que l'instabilité régionale gagne le pays. Plus de 100 000 réfugiés issus de la crise électorale ivoirienne de début 2011 sont encore présents dans les comtés du sud-est du Liberia, ce qui diminue les réserves alimentaires dans ces régions.

Contexte social et développement humain

Développement des ressources humaines

Outre la réhabilitation des écoles existantes, l'État libérien a rendu l'enseignement élémentaire gratuit et obligatoire à l'échelle nationale, ce qui a fait grimper le taux de scolarisation dans les écoles. Cette mesure a progressivement augmenté les dépenses publiques d'éducation, de 11 millions USD en 2006 à 55 millions USD en 2011. Le taux net de scolarisation dans le primaire a constamment progressé depuis 2003, avec un bond de 37 % à 49 % entre 2008 et 2009. S'il semble improbable que le pays atteigne le deuxième objectif du Millénaire pour le développement (OMD) relatif à l'enseignement primaire pour tous d'ici à 2015, l'objectif d'alphabétisation des jeunes est accessible : le taux est passé de 60 % en 1994 à 75 % en 2008, le Liberia se classant 95^e sur 215 pays sur cet indicateur. Néanmoins, l'accès des adultes à la formation est limité et le taux d'illettrisme est élevé dans cette tranche de la population : 49.1 % pour les femmes et 39.8 % pour les hommes.

Le Liberia a enregistré une baisse importante de son taux de mortalité infantile au cours des dix dernières années (celui des enfants de moins de cinq ans est passé de 194 pour mille naissances en 2000 à 114 en 2009), mais ces progrès ont ralenti ces dernières années et le pays ne devrait pas atteindre d'ici à 2015 le taux de 64 pour mille fixé par le 4^e OMD. Le pays a peu avancé en termes de réduction de la mortalité maternelle (5^e OMD) : en 2007, le taux était de 994 pour cent mille naissances contre 578 en 2000, ce qui est loin du taux de 145 pour cent mille attendu pour 2015. La part des naissances en présence de personnel médical compétent a reculé durant cette période, passant de 51 % en 2000 à 46 % en 2007. L'objectif de 97 % en 2015 semble donc hors de portée.

L'État a bien travaillé en termes de prévention et de traitement des maladies infectieuses et devrait atteindre le 6^e OMD. Le traitement du paludisme s'est amélioré, puisque 67 % des enfants fébriles de moins de cinq ans suivent des traitements antipaludiques, contre seulement 59 % en 2007. La prévalence du VIH chez les individus de 15 à 49 ans a constamment baissé ces dix dernières années, passant de 3.3 % en 2000 à 1.5 % en 2009. Le Liberia pourrait ainsi atteindre l'OMD de 0.75 % en 2015. La couverture des programmes de traitement par antirétroviraux est passée de 10 % en 2006 à 14 % en 2009. L'estimation du taux d'immunisation des enfants contre la tuberculose et la rougeole est respectivement de 92 % et 95 % en 2009, des chiffres supérieurs à la moyenne africaine.

Réduction de la pauvreté, protection sociale et travail

Le Liberia est l'un des pays les plus pauvres au monde : il se classe au 182^e rang sur 187 pays dans l'indice de développement humain 2011, avec un produit national brut (PNB) par habitant estimé à 265 USD et environ 64 % de la population se trouvant sous le seuil de pauvreté fixé à un dollar par jour. Pour améliorer la situation, l'État a organisé le budget annuel autour des priorités du Programme stratégique de réduction de la pauvreté (PRSP) et les dépenses sociales devraient augmenter avec la mise en œuvre de ce programme. L'État a donc mieux harmonisé ses dépenses avec les objectifs du PRSP par catégorie au cours des trois derniers exercices (73 % en 2010/11 contre 64 % en 2008/09).

La protection sociale de la population la plus pauvre souffre d'un manque de ressources puisque les activités financées par les donateurs sont mal coordonnées et principalement exécutées par les organisations non gouvernementales (ONG) internationales. Même si les dépenses liées aux programmes de protection sociale représentent 1.5 % du PIB, un chiffre plus élevé que la moyenne de l'Afrique de l'Ouest, l'ensemble des programmes couvre moins d'un quart de la population. Le total des dépenses sociales (comprenant l'éducation, la santé, l'égalité hommes-femmes, la protection sociale, la jeunesse et les sports) a progressivement augmenté, passant de 36 millions USD en 2008 à 53 millions USD en 2010. Toutefois, 93 % de ces dépenses sont financées par les donateurs internationaux.

Parmi les programmes figurent les transferts d'argent ciblés, les travaux publics permettant aux pauvres de travailler pour obtenir de la nourriture ou de l'argent, les transferts de denrées alimentaires en nature (dont les programmes de restauration scolaire et de distribution alimentaire d'urgence), les subventions générales pour l'alimentation et l'énergie, et les dispenses de frais de santé ou de scolarité. L'État gère un organisme national de protection sociale contributif, qui offre une couverture en cas de retraite, d'accident du travail, de maladie professionnelle ou de handicap. Cependant, seules 70 000 personnes y étaient inscrites en 2010. Le pays a progressé dans l'indice Ibrahim de gouvernance africaine, se classant en 25^e position sur 53 pays en 2011 en termes de régime de protection sociale, contre une 39^e position en 2008, et il occupe la 39^e position dans la catégorie Politique de l'emploi et de la protection sociale.

Les autorités ont mis sur pied une politique nationale pour l'emploi qui soutient la croissance du secteur privé et le développement économique dans le strict respect des normes internationales du travail. Elles ont aussi défini les responsabilités du ministère du Travail pour sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation en 2010. Depuis

janvier 2011, le Liberia a également révisé son code des impôts pour le rendre plus progressif. Désormais, la tranche de revenus la plus basse n'est plus imposée et le taux d'imposition est plafonné à 25 %, contre 35 % auparavant.

L'État crée davantage d'opportunités de commerce agricole et de création de valeur grâce à de meilleures infrastructures et à la mise en place de chaînes de valeur plus performantes. Le développement communautaire renforce le capital social et remédie à certaines causes de conflit. Les autorités progressent également dans l'amélioration de la productivité agricole et l'augmentation de la production d'aliments de base et de produits d'exportation, notamment par les petits producteurs et les femmes, ainsi que dans l'amélioration de l'accès aux denrées alimentaires grâce à des facteurs de production disponibles et abordables, des marchés concurrentiels et une protection sociale renforcée.

Égalité hommes-femmes

L'État libérien a approuvé une politique nationale d'égalité hommes-femmes, un programme de lutte contre les violences faites aux femmes et un plan d'action national sur la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies en 2010. Il a également adopté la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. L'égalité hommes-femmes s'est largement accrue dans les postes à haute responsabilité : les femmes occupent 5 postes ministériels sur 21, 5 postes législatifs sur 36 et 2 sièges sur 5 à la Cour suprême. Le pouvoir législatif a présenté un projet de loi sur l'équité (*Fairness Bill*) qui exige que les femmes soient représentées à 20 % dans les cabinets politiques et les directions de partis. En 2010, le Liberia a reçu le prix du 3^e OMD pour son leadership, son engagement et ses avancées remarquables dans la promotion de l'égalité hommes-femmes et de l'émancipation des femmes.

Le ministère de l'Éducation a proposé des programmes visant à réduire l'écart de scolarisation entre les garçons et les filles par le biais d'un plan d'action spécifique. Le ratio de la scolarisation des filles sur celle des garçons a bondi de 69 % en 2001 à 87 % en 2009 dans l'enseignement primaire, mais de 59 % à seulement 72 % dans le secondaire. Dans les zones rurales, seulement 6 % des filles sont toutefois inscrits au secondaire, contre 13 % pour les garçons.

Analyse thématique : Promouvoir l'emploi des jeunes

Au Liberia, le développement de l'emploi et de la qualification des jeunes est un problème crucial puisque 63 % de la population sont âgés de moins de 25 ans. Si l'explosion démographique de la jeunesse est courante dans de nombreux pays en développement, cette tendance a été exacerbée au Liberia par la guerre civile de 1989 à 2003, période pendant laquelle le système éducatif a été peu actif, les activités du secteur privé ont été perturbées et la plupart des travailleurs qualifiés ont émigré. Les jeunes qui sont restés dans le pays à cette époque sont devenus une « génération perdue », aux compétences limitées. Même si le Liberia a réussi à mettre fin au conflit, il devra offrir des emplois valables à cette génération et à la suivante afin d'instaurer une paix durable.

Le pays a enregistré une forte croissance économique depuis la fin du conflit, mais ne crée pas assez d'emplois pour satisfaire l'ensemble des jeunes demandeurs d'emploi. La croissance économique étant en grande partie stimulée par les contrats de concession, l'État a renégocié ses contrats antérieurs et en a signé de nouveaux, imposant aux entreprises multinationales de privilégier les ressortissants libériens non qualifiés. Ces contrats fournissent également des critères de référence concernant la part des ressortissants libériens occupant des postes à responsabilité, un calendrier pour atteindre ces objectifs et des dispositions sur la formation et l'enseignement communautaire. Même si les estimations les plus optimistes prévoient la création de quelque 90 000 emplois grâce à ces contrats de concession, cela se fera sur une décennie. De plus, le coût prohibitif de l'électricité et le délabrement du réseau de transport sont des obstacles majeurs à la croissance du reste de l'économie. Des investissements seront nécessaires dans ces domaines pour permettre au secteur privé hors concessions de développer et accroître la progression de l'emploi.

L'enquête de 2010 sur la population active estime le chômage des jeunes à seulement 6.1 % (presque deux fois le taux des personnes de 25 ans et plus), mais elle considère comme employés les personnes ayant effectué ne serait-ce qu'une heure de travail au cours de la semaine précédente, que ce travail ait été rémunéré ou non. Par conséquent, le chômage n'est pas la statistique clé dans ce contexte. Le pourcentage de la population active occupant un « emploi vulnérable » (78 %) est un chiffre bien plus utile. Il comprend les personnes peu susceptibles d'avoir un salaire assuré : les travailleurs indépendants ou ceux qui fournissent un travail familial non rémunéré à leur foyer. Par ailleurs, 68 % de la population active travaille dans le secteur informel, où l'emploi est tout aussi précaire. Les jeunes obtenant un emploi stable sont donc très rares. En outre, seulement 35 % des jeunes de 15 à 24 ans sont réellement actifs. Il existe cependant une différence notable entre les campagnes et les villes : 25 % des jeunes en zones urbaines participent à la population active contre 50 % dans les zones rurales, un écart qui s'explique essentiellement par la scolarisation des jeunes urbains. Parce que 32 % de la population du pays résident à Monrovia et que l'urbanisation s'intensifie, la concentration des jeunes sans emploi formel dans les villes constitue un facteur d'instabilité.

Pour les rares postes disponibles, les entreprises exigent des compétences techniques dont la population active locale est dénuée. Les diplômés en administration des entreprises sont en surnombre, représentant plus de 40 % de la promotion 2010 de l'université du Liberia, alors que seulement 10 % de cette promotion ont obtenu un diplôme en ingénierie, en sciences ou en agriculture. La qualité de l'éducation est également problématique puisque les entreprises signalent des compétences mathématiques, informatiques et rédactionnelles inadéquates chez les diplômés. Le secteur privé doit participer davantage à l'élaboration des programmes et à l'identification des lacunes.

Par ailleurs, le socle de compétences général des jeunes est très limité puisque environ 62 % de la population active âgée de 15 à 24 ans ont interrompu leurs études avant la fin du primaire ou n'ont pas été scolarisés. Les entreprises du secteur agricole (où le potentiel d'emploi est le plus élevé) recrutent principalement des ouvriers non qualifiés, mais ces postes requièrent souvent de savoir lire et écrire. En outre, les jeunes montrent moins d'intérêt pour les emplois agricoles que pour les postes administratifs, mieux considérés.

Les autorités se sont efforcées d'améliorer les compétences des jeunes actifs en renforçant l'accès au système éducatif et à la formation des étudiants plus âgés et non traditionnels. Avec l'adoption de la loi de 2011 sur la réforme de l'éducation, la gratuité de l'enseignement a été étendue jusqu'à la neuvième année. Soutenu par l'Agence américaine pour le développement international (USAID), l'État mène depuis 2005 un programme d'apprentissage accéléré (PAA) qui concentre les programmes de primaire sur trois ans au lieu de six afin d'accélérer la formation des jeunes trop âgés ou non scolarisés pendant la guerre. Au cours de l'année scolaire 2008/09, 68 000 élèves ont suivi le PAA et près de 27 000 d'entre eux ont atteint un niveau élémentaire d'alphabétisation et d'apprentissage du calcul. Il existe également plusieurs programmes de bourse d'études dans les établissements d'enseignement supérieur et professionnel, mais ils manquent de cohérence et d'organisation. Certains de ces programmes encouragent les jeunes à intégrer des cursus moins prisés débouchant sur une forte demande, tels que les sciences naturelles, mais il est fréquent que les étudiants s'inscrivent à ces programmes pour ensuite se tourner vers des études de commerce, un diplôme moins coûteux et plus rapide à obtenir, mais où le nombre de diplômés est élevé.

Il existe de nombreux programmes d'amélioration des perspectives d'emploi et de la formation des jeunes, mais ils souffrent pour l'instant d'une couverture limitée et d'une mauvaise coordination. Fin 2010, l'État libérien a lancé un projet en faveur de l'emploi et de la qualification des jeunes soutenu par la Banque mondiale. Ce projet se concentre sur la création d'emplois temporaires dans des projets communautaires d'intérêt public pour 45 000 jeunes à risque, ainsi que sur le développement d'établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle plus réceptifs aux besoins du secteur privé. De plus, le ministère de la Jeunesse et des Sports a lancé en 2007 un service national volontaire pour les jeunes (avec le soutien du Programme des Nations unies pour le développement et des Volontaires des Nations unies), lequel a apporté à quatre promotions annuelles de 130 à 150 diplômés de l'enseignement supérieur une formation d'un mois dans le domaine des soins infirmiers, de l'agriculture et de l'enseignement, puis les a envoyés travailler dans des communautés rurales pendant un an. Le ministère du Travail a également fondé un bureau national de l'emploi dans deux villes et mène un programme de sensibilisation au monde du travail dans les lycées. Ces efforts devront être associés à une croissance économique créant suffisamment d'emplois pour intégrer dans la population active des jeunes de plus en plus nombreux.